

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS : Le Maire : M. Joël BRESSON. Les Adjoints : M. Gilles HURAUX, Mme Laëticia MARTIN, Mme Chantal ANTOINE. Les membres : M. Éric GERARD, Mme Régine NICOLAS, M. Richard HERBELOT, Mme Christelle GUILLOT, M. Philippe GADAUT, Mme Magalie MAÎTRE D'HÔTEL, Mme Josiane PFLIEGER, M. Mario SOARES.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Claude MARLANGEON (procuration), M. Arnaud FRANCOIS (procuration).

SECRETARE DE SÉANCE : Monsieur Mickaël GERARD.

1°) **MARCHE DE TRAVAUX : AMENAGEMENT DE LA GRAND'RUE :**

Délibération : oui

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil, l'Appel d'Offres lancé le 8 Mars dernier dans le cadre de l'aménagement des travaux de la Grand'Rue.

Les membres de la Commission d'Appel d'Offres, réunis le 23 Avril dernier, après dépouillement et examen des offres, ont retenu l'entreprise suivante :

- Entreprise EUROVIA ALSACE LORRAINE pour un montant de 249 370.40 € HT, soit 299 244.48 € TTC

Le Conseil Municipal valide cette décision.

2°) **AVENANT N° 2 AU LOT N° 7 « PEINTURES » : ENTREPRISE NICOLETTA FANTONI :**

Délibération : oui

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Le montant du marché public initial + avenant N° 1 était de 20 701.15 € HT/24 841.38 € TTC

Le présent avenant introduit les modifications suivantes :

- Mise en peinture des châssis vitrés des vestiaires existants : 1 590.00 € HT/1 908.00 € TTC

Le nouveau montant du marché public s'élève à 22 291.15 € HT/26 749.38 € TTC.

Le Conseil Municipal valide cet avenant N° 2.

Séance levée à 21 H 30.

Fait le 19/05/2021.